



DEFINITION FONCTION

Technicien(ne) de laboratoire

Position hiérarchique N+1 : Responsable d'Unité Technique

Missions :

Effectuer des techniques d'analyses en appliquant des directives ou des protocoles selon les procédures en vigueur (législation, normes de la profession et procédures internes), et transcrire leurs résultats pour permettre l'établissement d'un diagnostic.

- Réceptionner les prélèvements entrant dans l'unité, les classer selon le type d'analyse à effectuer, et s'assurer de la présence et de l'intégrité de l'ensemble des échantillons.
- Effectuer l'analyse à l'aide de techniques appropriées en appliquant rigoureusement les méthodes d'analyses selon les Modes Opératoires Standard.
- Réaliser la validation analytique des résultats des dosages effectués sur la base des critères définis par le chef d'unité, le biologiste responsable ou le médecin responsable.
- Etalonner les automates utilisés et plus généralement vérifier les appareils et en assurer la maintenance selon les procédures en vigueur.
- Participer à des sessions de formation professionnelle continue.
- Participer à l'évolution du Système Assurance Qualité (rédiger et/ou suivre des Procédures et Modes Opératoires Standard).
- Participer au développement (élaboration et mise au point de nouvelles méthodes d'analyses ainsi que leur validation).
- Former d'autres techniciens sous la responsabilité du Responsable d'Unité Technique.

Connaissances :

- DUT, BTS d'analyses biologiques et biotechnologiques, ou tout autre diplôme listé sur la circulaire n°5607/DGS/PS3 du 13/12/1993 émise par la Direction Générale de la Santé.

Aptitudes :

- Se conformer à l'application rigoureuse des méthodes d'analyses selon les Modes Opératoires Standard.
- Respecter rigoureusement les consignes de sécurité relatives aux produits et instruments d'analyses manipulés (manipuler les prélèvements avec minutie et précision, port d'une tenue professionnelle...).
- S'adapter à de nouvelles méthodes d'analyses et à de nouvelles technologies.
- Développer des relations techniques et fonctionnelles avec l'environnement de travail.
- Respecter la confidentialité des informations traitées.
- Etre à l'aise avec l'outil informatique.